

Intitulé de la formation : Formation à la botanique de terrain

Contexte :

Cette formation s'inscrit dans le contexte d'une disparition progressive de l'enseignement de la botanique sensu stricto des universités scientifiques depuis les années 1970-80, et de la raréfaction des enseignements pratiques dans ce domaine, alors qu'on observe une forte demande de publics très divers, amateurs et professionnels, pour la reconnaissance des plantes sur le terrain.

Forme : Diplôme universitaire

Organisateurs : Société Botanique de France et Direction de l'Education permanente de l'université de Picardie Jules Verne (DEP-UPJV)

Durée de la formation : 120 heures

Equipe pédagogique :

Guillaume Decoq, professeur Université de Picardie Jules Verne ;

Bruno de Foucault, maître de conférence Université de Lille-2, faculté de pharmacie ;

Frédéric Dupont, professeur Université de Lille-2, faculté de pharmacie ;

Jean Vallade, professeur honoraire université de Bourgogne, faculté des Sciences ;

Anne-Marie Mollet, maître de conférences honoraire, Université de Clermont-Ferrand

Blaise Pascal, faculté des Sciences ;

Valéry Malécot, maître de conférence, INH (Institut national d'Horticulture), Angers ;

Christian Dumas, directeur de recherches honoraires, ENS Lyon, laboratoire de génétique végétale ;

*Christiane Lichtlé, professeur honoraire, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, faculté des Sciences ;*

*Jean-Marie Dupont ; Thierry Cornier ; Francis Kessler*

Organisation de la formation :

Le module 1 s'effectuera en salle avec une sortie terrain (4 heures) sur une semaine continue (5 jours avec sortie optionnelle en sus le 6<sup>ème</sup> jour). Des supports pédagogiques sous forme de power point seront élaborés par les enseignants pour permettre une formation à distance (cours en ligne permettant un télé-enseignement).

Tous les autres modules seront effectués sur le terrain avec l'encadrement de professionnels ; les étudiants pourront choisir au sein d'une carte de stages et de formations validées par l'équipe pédagogique pour leur contenu et la qualité de l'encadrement scientifique. Ces stages pourront prendre la forme de plusieurs formations de terrain sur deux ou trois jours, ou de sessions de terrain sur une semaine.

Cibles :

Les étudiants des cursus de sciences de la vie et de la terre et de pharmacie dont les cursus universitaires ne proposent pas suffisamment de formations de terrain et qui souhaitent acquérir les fondamentaux leur permettant de s'initier à la reconnaissance des plantes.

Les professionnels (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations, etc.) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases sur la reconnaissance des végétaux, afin de compléter leur formation théorique.

Les particuliers amateurs souhaitant acquérir les notions fondamentales de base et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.

Pré-requis :

Intérêt manifeste pour la botanique évalué par l'équipe pédagogique sur la base du CV et d'une lettre de motivation.

Validation :

- validation des acquis théoriques fondamentaux : sous forme d'examen écrit (questionnaire) sera mise en place à la fin du module 1.
- validation de la partie terrain : un carnet de terrain sera rempli durant les stages et la constitution d'un herbier demandée (au moins 50 plantes identifiées et correctement présentées). Une interrogation orale sur la base de l'herbier et l'évaluation du carnet de terrain valideront les acquis au final.
- Projet personnel : celui-ci sera proposé par l'étudiant et validé par l'équipe pédagogique. Il donnera lieu à la remise et à la soutenance d'un mémoire de 50 pages.

Module 1 (30 heures)

Bases théoriques de botanique de terrain.

- *Notions de botanique et de systématique ; histoire des plantes et évolution ; principales classifications pour la flore française*
- *Décrire les plantes : acquisition des termes et concepts (organographie)*
- *Botanique systématique : caractéristiques des familles*
- *Comment utiliser les outils (flores, herbiers, loupe binoculaire, carnet de terrain)*
  - o *utilisation des clés dichotomiques*
  - o *Constitution et utilisation d'herbiers*
  - o *Prise en main d'un applicatif guidé (relevé sur le terrain)*

Objectif pédagogique : acquisition des fondamentaux théoriques permettant d'utiliser les outils de base de reconnaissance de la flore sur le terrain.

Module 2 (30 heures)

Stage de détermination botanique : formation à la carte par participation(s) à des stages de « labellisés » par la SBF type session ou ensemble de minisessions SBF ou stages organisés par des sociétés savantes ou des universités.

Objectif : acquérir une pratique sur un ensemble varié de familles, genres et / ou milieux permettant de prendre en main les acquis du module 1.

La durée cumulée du/des stage(s) doit être au moins équivalente à 30h (soit 5 jours au total)

Validation : exercice de détermination

Module 3 (30 heures)

Pratique de la botanique de terrain :

Module pouvant être validé soit

- par une ou plusieurs participations à des sessions et/ou voyage organisés ou « labellisés » par la SBF ou par un stage dans un herbier ou une structure proposant des activités de terrain impliquant de la détermination.
- Soit par des stages de terrain plus spécialisés sur une famille, un groupe, un milieu ou une discipline de terrain en fonction des centres d'intérêt ou du champ professionnel

La durée cumulée du/des sessions/voyages/stages doit être au moins équivalente à 30h.

Validation : compte rendu d'une journée de voyage ou session

Module 4 (30 heures)

Projet personnel en botanique sur un sujet original choisi par le candidat en accord avec l'équipe pédagogique, et conduit sous la houlette d'un tuteur

Travail personnel donnant lieu à la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport, qui servira de base à la validation du module.

Possibilité d'une soutenance orale du mémoire, sous la forme d'une communication lors d'une séance de la SBF (jury), éventuellement accompagné d'un article publié dans le Journal de Botanique ou ABG.